



COMMUNIQUE DE PRESSE 16/03/2026

Projet gouvernemental d'Allocation de solidarité unifiée : nouvelle réforme contre les locataires !

La Confédération Nationale du Logement alerte sur les dangers du projet de loi du gouvernement visant à créer une **Allocation de solidarité unifiée (ASU)**. Présentée comme une réforme de simplification du système social, cette mesure prévoit notamment **l'harmonisation des bases de calcul du RSA, de la prime d'activité et des aides personnelles au logement (Apl)**.

Derrière ce discours de simplification administrative se profile en réalité une réforme qui pourrait fragiliser des millions de locataires.

Aujourd'hui, les aides au logement constituent un pilier essentiel de la politique publique du logement en France. **Près de 6 millions de foyers en bénéficient**, soit environ **un ménage sur six**. En moyenne, ces aides représentent **plus de 200 euros par mois**, une somme indispensable pour faire face à la hausse continue des loyers, des charges et du coût de la vie.

Ces aides ont un objectif clair : **permettre aux ménages aux ressources modestes et très modestes d'accéder à un logement et de s'y maintenir**.

En intégrant les Apl dans une allocation globale unifiée, le gouvernement déploie une logique purement budgétaire et comptable qui vise à faire disparaître la politique publique « logement » actuelle.

Certes, la lutte contre le non-recours est nécessaire. On estime en effet que **30 à 40 % des personnes éligibles au RSA n'en font pas la demande**, et qu'environ **37 % des ménages pouvant bénéficier des aides au logement ne les perçoivent pas**, soit **près de 1,4 milliard d'euros d'Apl non versées chaque année**. Mais la solution ne peut pas être une réforme qui **affaiblit les droits existants**.

Car fusionner des prestations sociales n'est jamais neutre : cela signifie forcément **redistribuer autrement les aides et créer des perdants**.

Si cette réforme est menée **à budget constant**, comme tout semble l'indiquer, des millions de bénéficiaires pourraient voir leurs droits diminuer. Après la baisse de 5 euros par mois des Apl depuis octobre 2017, ce projet pourrait constituer **un nouveau coup porté au pouvoir d'achat des locataires**.

Dans un contexte de crise du logement et d'augmentation du nombre d'expulsions, la CNL rappelle une évidence : **le logement n'est pas une dépense comme les autres, c'est un droit fondamental**.

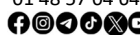
Les aides au logement doivent rester **une prestation autonome, dédiée à l'accès et au maintien dans le logement**.

Montreuil, le 16 mars 2026

Confédération Nationale du Logement

8, rue Mériel - BP 119 - 93104 MONTREUIL CEDEX

01 48 57 04 64 - cnl@lcnl.com

 linktr.ee/LaCNL